



chacun pour tous avec



SECTION DU

BAS-RHIN

Compte-rendu du CHSCT du 24 novembre 2022

Le CHSCT étant une instance officielle, qui plus est traitant de sécurité, **FO Finances 67** a demandé une minute de silence en mémoire de notre collègue du Pas-de-Calais assassiné le 21 novembre dans l'exercice de sa mission de Service public.

En réponse à la déclaration liminaire de **FO** portant sur ce terrible drame qui a touché 2 de nos collègues, sur le PAP (Plan annuel de Prévention) concocté par la direction de la DRFIP 67 et sur les problèmes concrets de plusieurs services qui nous sont remontés, le Président du CHSCT a revendiqué la fonte du PAP (NDLR : c'est un euphémisme, même celui de l'INSEE avec un seul site et une cinquantaine d'agents est plus développé !) car il ne doit pas être un catalogue. Nous y reviendrons plus loin dans le point à l'ordre du jour qui y est consacré.

Sur le management, le Président a confirmé la tenue de réunion de sensibilisation à un modèle managérial d'une demi-journée. Nous lui avons rétorqué que pour certains chefs de service c'est très nettement insuffisant et lui avons cité quelques exemples éloquentes !

FO a profité du débat management pour demander à ce que les inspecteurs encadrants, à minima, soient aussi invités aux journées de l'encadrement.

Approbation des procès verbaux : RAS

Point budgétaire

Les stores pour la direction (RDC bâtiment République) ne seront pas achetés cette année en raison d'un problème sur le devis. L'enveloppe restante de ce fait (1281 €) a été utilisée par la direction pour acheter des radiateurs supplémentaires et des éclairages LED.

Les élus FO ont immédiatement demandé à ce que le stock de radiateurs soit utilisé parce que pour l'instant aucun n'a été attribué ! Le Président souhaite aborder ce sujet en questions diverses.

Examen du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) et du PAP (plan annuel de prévention) de la DRFIP

L'extrait de notre déclaration liminaire dit tout le bien qu'on en pense :

*« nous ne pouvons passer sous silence le **Plan annuel de prévention (PAP) de la DRFIP 67** ou plutôt sa **quasi absence!** Alors que nous vous alertons depuis des mois sur la souffrance des agents dans quasiment tous les services, du fait du NRP, du fait des suppressions et des vacances d'emplois, alors que nous avons listé au DRFIP, à son arrivée, les services particulièrement en difficultés, alors que les conditions de travail n'ont jamais atteint un tel niveau de dégradation alors que nous vous faisons remonter les doléances des collègues suite à nos HMI, vous osez nous présenter un **PAP d'une indigence honteuse puisqu'il ne comporte qu'une seule page !!! Pour 2022, il s'agit donc d'un véritable PAP ristretto !***

*Plus les conditions de travail se dégradent, plus le malaise dans les services est palpable, plus le PAP confectionné par la direction locale suite au DUERP est court. Du bla-bla mais jamais de réponses concrètes aux agents des différents services, seulement des généralités - aucun service n'est mentionné dans le PAP alors comment répondre à leurs problèmes ? - pour **faire illusion.***

Mais personne n'est dupe !

La meilleure preuve est qu'en face de vos « mesures de prévention », vous avez été incapable d'indiquer un service chargé de la mise en œuvre.

Une « solution » proposée prête même à rire (jaune) : Pour répondre à l'impact écologique des déplacements accrus suite aux restructurations, vous proposez comme « mesure de prévention » le développement de l'usage des transports en commun et des mobilités douces ». Nous ne savions pas que la politique des transports faisait partie des nouvelles missions de la DGFIP ! Vite, vite alors, il faut recruter !!! Est-ce bien sérieux de proposer l'usage de mobilités douces quand vous avez supprimé toutes les trésoreries hors Stasbourg, créé des services départementaux, supprimer un SIP ou un SIE pour ne laisser qu'un service fiscal sur site ?

La direction de la DRFIP 67 est-elle dans le déni ou dans le mépris des agents ???

Vous comprendrez, dès lors, qu'il est hors de question pour **FO 67** de cautionner ce PAP qui n'en est pas un. »

Dans sa réponse à notre liminaire, le Président a affirmé que ce PAP d'une page serait plus efficace que ceux des années précédentes et même que les PAP précédents étaient erronés sur la méthode !

Bien évidemment, **les élus FO** lui ont rétorqué qu'ils n'étaient pas d'accord :

- sans identification des services dans le PAP, comment apporter des réponses ?

- Qui répondra aux problématiques puisque la direction a été incapable de cibler le service chargé du dossier dans le PAP

- 11 lignes figurent au PAP (pour presque 500 lignes au DUERP...) avec à chaque fois une description de la situation d'exposition aux risques fourre-tout. Pour **FO**, ce PAP n'est donc **pas opérationnel**, ne comporte **aucune mesure concrète** mais n'a qu'une valeur d'affichage, de communication pour la direction locale qui pourra toujours affirmer que le PAP existe puisque c'est une obligation légale. Mais pour nous, ce PAP ristretto ne résoudra aucun problème ou risque et ne couvrira pas la responsabilité du Directeur.

- Nous avons réaffirmé que ce PAP n'était qu'un **catalogue** de vœux pieux, de « y'a qu'à », de généralités et de blablas, alors même que le Président nous avait redit qu'il doit être un plan d'action ! Nous cherchons toujours les actions proposées dans le PAP...

Mauvaise foi (et plus si affinité) quand tu nous tiens : En réponse à **FO** qui citait les déplacements des collègues de l'ex-trésorerie de Bouxwiller qui travaillent aujourd'hui à Sarre-Union, Saverne ou Haguenau, les collègues qui font le trajet entre Saverne et Haguenau, la direction a mis en avant l'augmentation du nombre de places dans les garages/locaux à vélo...

Déni ou mépris des agents interrogeons-nous dans notre liminaire. Chacun peut se faire son avis...

Sur l'organisation du DUERP, **FO Finances 67** a demandé à ce que, à minima, l'assistant de prévention organise des réunions physiques avec les agents dans les services où des difficultés sont détectées, notamment par les organisations syndicales.

Fiches de signalement

Même la Direction reconnaît une recrudescence des signalements d'agression !

En effet, 7 fiches ont été rédigées depuis le 23/09 dont une suite à des menaces de mort à l'accueil. Les collègues du PRU du SIP Strasbourg et les antennes des SIP sont particulièrement touchés.

Les fiches ont donné lieu à un courrier de mise en garde du référent protection juridique et à une annotation du bloc note Adonis dans la plupart des cas et, pour l'agression la plus grave, une intervention de la police nationale, un déplacement de la direction, un déplacement du médecin de prévention et l'intervention d'une psychologue.

Si la Direction cherche une solution concrète, nous pouvons leur suggérer d'engager des vigiles pour les accueils plus impactés par les incivilités. Entre autres solutions, car nous en avons d'autres...

En cas d'incident, même petit, n'hésitez pas à rédiger une fiche de signalement car sans fiche, il n'y a pas d'incident.

L'in**FO** en + : Pour mémoire, 27 fiches au 02/11/22, 18 en 2021, 25 en 2020, 23 en 2019, 19 en 2018, 21 en 2017.

Accidents de service

Les nouveaux accidents (5 accidents de trajet et un accident de travail) depuis le dernier CHSCT ont été vus et discutés.

Les 9 Points divers énoncés dans la déclaration liminaire FO DGFIP 67 + 2 nouveaux

- **Radiateurs** : aucun n'a été distribué, mais d'après la direction, il n'y a eu aucune demande, et notre sentiment est que la direction est très réfractaire et n'a pas vraiment défini de politique d'octroi d'un chauffage d'appoint. Mais ce qui est certain, c'est que **pour obtenir, il faut demander !** Dans ce cadre, une information ou une copie de la demande à **FO DGFIP 67** peut aider...
- **SIE de Strasbourg** : à la pause méridienne, le responsable de la DBLI a eu un échange avec le responsable du site. Plusieurs voies sont étudiées : réglage de la chaudière, réglage de la soufflerie, radiateur d'appoint en cas de froideur structurelle d'une partie du bâtiment. Les thermomètres seront livrés demain. De manière générale, les **thermomètres** seront apportés dans les services du département au fur et à mesure des livraisons à la DRFIP.
- Même réponse pour les parties de service de la **Direction** : réglages faits ou en cours
- **Odeur pestilentielle dans 2 bureaux à la DRFIP** : en recherche d'entreprise(s) qui pourront faire des travaux. Mais comme l'a encore souligné **FO**, il aura fallu attendre un an et demi pour que les collègues soient changés de bureaux. Nous sommes certains qu'un cadre sup-sup n'aurait pas eu à attendre...
- **Excréments de souris** au service Courrier : l'origine du problème est identifié et va être résolu.
- **SIEs et Forbach** : la Direction attend la validation des transferts d'emplois au PLF (mi-décembre). Les **élus FO** ont fortement insisté pour que les agents aient tous les renseignements dès prises de décisions, notamment le nombre d'emplois transférés par SIE (même si tout le monde le sait déjà), la répartition par grade (idem) et le nom des personnes concernées. Un point plus précis pourra être fait après l'exercice emploi au CSAL de janvier.
- **Antennes du PCR** : Malgré la note du 31/10/22, la direction maintient le chiffre de 3 collègues avant de fermer l'antenne et réaffirme le respect de la parole donnée. Pour Haguenau, le bail des locaux actuels sera reconduit au pire par tacite reconduction jusqu'à septembre où les agents pourront rejoindre Clabaud.
- **Simonis** : Pour les toilettes femme, la Direction a répondu que cela la confortait dans l'intérêt d'avoir un agent technique sur place en permanence. Pour la porte d'entrée du site, une horloge et un digicode vont être installés avec l'accord de la DISI puisque l'électricité viendra de leur bâtiment.
- **Management** : Pour les problèmes internes à un service, la solution d'une aide extérieure (médiation, autre) peut être étudiée. La Direction a assuré que sa porte reste ouverte aux organisations syndicales pour discuter des problèmes des services, y compris managériaux.
- **Alarme incendie et fumée** : Le président est d'accord avec notre proposition de faire le tour intérieur des bâtiments pour s'assurer qu'il n'y a pas de fumée résiduelle dans l'un ou l'autre bureau.
- Concernant les **vérificateurs** (mais c'est valable pour **tout agent de la DGFIP**), **FO** a suggéré à la direction de leur rappeler, s'ils en ressentent le besoin maintenant ou plus tard, qu'ils peuvent contacter la **plateforme d'écoute et de soutien téléphonique** (0 805 23 809), service téléphonique gratuit disponible 24H/24 7j/7.

Le CHSCT s'est terminé vers 16H45.

FO Finances, FO DGFIP
A vos côtés, de votre côté

